

## Prise de position sur la politique extérieure

adoptée lors de l'assemblée des délégués du 28 janvier 2017 (sous réserve de modifications d'ordre rédactionnel)

### Les fondamentaux

Les vert'libéraux s'engagent en faveur d'une politique extérieure active de la Suisse : notre pays a un rôle important à jouer sur le plan international, tant pour défendre ses propres intérêts que pour promouvoir ses valeurs dans le monde. La volonté d'occuper des postes importants au sein d'institutions internationales est représentative de cet engagement actif et varié. De bonnes relations avec nos pays voisins ainsi qu'avec l'Union européenne dans son ensemble sont essentielles pour le bon développement de notre pays. Les vert'libéraux respectent la neutralité de la Suisse et s'engagent pour la continuation de la tradition humanitaire de notre pays ainsi que le respect des droits humains dans le monde entier.

Les vert'libéraux s'engagent en faveur d'une politique environnementale, économique et sociale durable. Cet engagement s'applique tant à la politique intérieure qu'extérieure. Des problèmes globaux ne peuvent être résolus qu'en collaboration avec d'autres pays. Pour la petite Suisse, la diplomatie multilatérale s'avère être un instrument puissant pour atteindre les objectifs de sa politique extérieure.

Avec Genève, la Suisse dispose d'un site central de la diplomatie multilatérale et d'un accès unique au monde, qu'il s'agit de préserver et de développer face à la concurrence d'autres villes du monde cherchant à attirer les organisations multilatérales. Aujourd'hui, dans un monde de plus en plus interconnecté, la diplomatie multilatérale s'avère être un instrument puissant pour mener une politique extérieure efficace et conforme à la tradition de neutralité de la Suisse. C'est pour cette raison que les vert'libéraux soutiennent un fort engagement de la Suisse au sein des organisations internationales, entre autres l'ONU, l'AELE, l'OMC ou la Banque mondiale.

### 1. Relations avec l'UE

La Suisse est fortement interconnectée avec les autres pays européens du point de vue culturel, social, économique et politique. Les vert'libéraux s'engagent afin que notre pays continue à entretenir de bonnes relations de voisinage à tous les niveaux et qu'il soutienne des institutions qui contribuent à cet objectif au niveau paneuropéen.

1. Les vert'libéraux s'engagent en faveur d'un partenariat équilibré et stable avec l'UE, assuré sur le long terme et fiable.

La législation de l'UE ne cesse de se développer, ce qui nécessite un renouvellement périodique ainsi qu'une adaptation institutionnelle de la voie bilatérale. C'est la seule façon d'éviter une érosion du statu quo préjudiciable à un accès favorable pour nos entreprises et nos citoyens au marché européen. Les vert'libéraux envisagent d'intensifier les relations avec l'UE et de renforcer les droits de participation de la Suisse.

2. Les vert'libéraux défendent la voie bilatérale ainsi que son développement futur.

La libre-circulation des personnes entre la Suisse et l'UE est une source d'enrichissement mutuel. Beaucoup de suisses vivent, travaillent et font leurs études dans les pays de l'UE. La Suisse profite d'une part de la main d'œuvre en provenance de l'UE et les suisses peuvent d'autre part se déplacer librement dans l'espace européen, s'y installer et y travailler. Ces échanges contribuent à la compétitivité de notre pays et l'aident à maintenir sa position de pointe en comparaison internationale, en matière économique notamment. Cependant, si la libre-circulation des personnes apporte des avantages indéniables, elle nous oblige aussi à faire face à des défis, auxquels nous devons répondre, par exemple par des mesures d'accompagnement crédibles et efficaces.

3. Les vert'libéraux défendent la libre-circulation des personnes avec l'UE et la reconnaissent comme une partie intégrante des relations bilatérales intenses avec l'UE.

Des organisations paneuropéennes telles que le Conseil européen ou l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont un rôle important à jouer pour la paix et la stabilité, la reconstruction à l'issue des conflits ainsi que la conclusion d'accords contraignants en droit international. Ces accords concernent des sujets cruciaux tels que les droits humains, les principes de la démocratie et de l'Etat de droit, la culture, l'économie, des questions sociales, l'environnement ou la protection de la nature.

4. Les vert'libéraux soutiennent le renforcement d'organisations paneuropéennes telles que du Conseil européen ou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

## 2. Politique extérieure en matière d'environnement

### 2.1 Politique climatique internationale

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique constituent un risque majeur auquel les générations futures et la nôtre sont confrontées. Le changement climatique ne connaît pas de frontières nationales, ses conséquences tout comme les mesures pour les prévenir ne peuvent être que globales. Cela ne saurait toutefois servir de prétexte à l'inaction dans notre propre pays. Un rôle de pionnier de notre pays bénéficiera à l'environnement et apportera des avantages à l'économie.

5. Les vert'libéraux exigent une mise en œuvre effective de mesures en Suisse et à l'étranger afin de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre afin de tenir la hausse mondiale de la température à clairement en dessous de 2°C.

Les vert'libéraux s'engagent pour une mise en œuvre conséquente de la Convention cadre de l'organisation des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) et soutiennent un engagement actif de la Suisse pour un accord climatique contraignant à l'échelon mondial qui inclut tous les états.

La Suisse peut et doit se profiler en tant que pionnière et jeter des ponts entre les diverses positions en amenant des propositions de solutions innovantes. La collaboration avec les pays en développement et émergents est essentielle afin de respecter l'accord climatique mondial et pour tenir la hausse mondiale de la température à clairement en dessous de 2°C.

Pour pouvoir respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il faudra consentir à court terme à des dépenses. Nous favorisons le paiement de compensations versées par les pays plus riches aux pays moins prospères pour réaliser rapidement les mesures qui s'imposent. Une redevance mondiale sur le CO<sub>2</sub> devrait permettre d'atteindre les objectifs en matière de climat et soulignerait l'importance accordée au principe du pollueur payeur.

### 2.2 Une protection de l'environnement mondiale et efficace

Les écosystèmes diversifiés sont essentiels pour le maintien de l'équilibre écologique et de la vie sur terre. Les vert'libéraux exigent que la politique extérieure suisse joue un rôle actif pour la protection globale de l'environnement et l'utilisation durable de ces écosystèmes.

Les vert'libéraux soutiennent l'élaboration de nouveaux accords internationaux dans le domaine de l'exploitation durable des ressources naturelles et la mise en œuvre effective des traités déjà en vigueur. Seules des incitations internationales et des systèmes de marché innovants permettront une exploitation durable du capital naturel mondial.

6. Les vert'libéraux exigent de la Confédération qu'elle s'engage activement pour la conservation de nos écosystèmes et œuvre en faveur d'une diminution globale de la pollution de l'environnement. Ceci nécessite une exploitation durable des ressources naturelles (forêt, eau, sol, paysage, air, nature etc...) et une protection de la biodiversité au niveau mondial.

Nous encourageons l'adoption de valeurs limites contraignantes et dissuasives pour les substances toxiques au niveau mondial et nous soutenons l'engagement actif de la Suisse pour légiférer dans le domaine des produits

chimiques. Nous soutenons la ratification et la mise en œuvre effective de conventions renforçant le principe du pollueur payeur tels que la Convention sur le mercure.

### 3. Questions économiques et financières au niveau international

#### 3.1 Libre-échange

Les vert'libéraux saluent une coopération internationale étroite ainsi qu'une politique commerciale responsable de la Suisse. Lorsqu'il est fondé sur les principes d'équité et de durabilité, le commerce n'est pas seulement un élément central pour une Suisse ouverte au monde et axée sur l'exportation de biens et services, mais fait aussi partie des conditions-cadres qui assurent la durabilité, la prospérité et la paix.

7. Les vert'libéraux revendiquent leur attachement à un libre-échange responsable.

Il faut inclure de façon plus conséquente les normes environnementales et sociales dans la politique commerciale. Des indications générales ne sont qu'un début dans cette voie. À moyen terme, il sera plus judicieux de négocier les éléments clés de tous les accords en se basant sur des études préalables d'impact sur l'environnement et la société. C'est le seul moyen efficace de s'opposer à un dumping environnemental et social provoqué par les accords sur le libre-échange et la protection des investissements. Il faudra également vérifier l'efficacité de chaque mesure pour les trois dimensions du développement durable (environnementale, sociale et économique).

8. Les vert'libéraux exigent que les normes des droits de l'homme et de la protection de l'environnement reçoivent plus d'attention lors de la conclusion d'accords commerciaux bi- et multilatéraux et demandent une preuve de durabilité.

#### 3.2 Finance internationale

La Suisse est un acteur qui compte sur la scène internationale en matière de finance – avec à la clé des effets positifs sur la compétitivité et la prospérité de notre pays. Cette position en tant que place financière internationale a pour corolaire que la Suisse doit assumer une responsabilité internationale dans ce domaine.

9. Les vert'libéraux sont en faveur d'une place financière compétitive et stable sur long terme et exigent dès lors un engagement déterminé à cette fin.

Il est dans l'intérêt et dans la responsabilité de la Suisse d'éviter que la place financière et la législation suisses soient utilisées à mauvais escient pour contourner les lois étrangères, en particulier dans le domaine de la fiscalité.

La pression de l'étranger sur la place financière diminuera uniquement si cette responsabilité est assumée par la Suisse. Cet engagement devra être partagé également par les concurrents internationaux de la place financière suisse. Les vert'libéraux exigent en outre que la Suisse examine à intervalles réguliers son dispositif pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale internationale et, le cas échéant, qu'elle s'active à le renforcer à l'échelon international dans la perspective d'une concurrence loyale.

10. La Suisse devrait participer de façon constructive et active à l'élaboration de normes internationales et de validité générale s'appliquant à toutes les places financières dans les enceintes internationales, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et d'évasion fiscale au niveau international. Les vert'libéraux exigent en outre que la Suisse examine à intervalles réguliers son dispositif pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale internationale.

#### 3.3 Politique d'implantation internationale

Des conditions-cadres libérales, un marché de l'emploi disposant d'une main-d'œuvre bien formée, un bon accès aux débouchés, des institutions étatiques fortes respectueuses de l'état de droit, et une charge fiscale modérée font de la Suisse une place économique recherchée.

11. Les vert'libéraux veulent préserver l'attrait international de la place économique suisse. Ils s'engagent à ce que des règles du jeu équitables et durables concernant les échanges commerciaux soient mises en place au niveau multilatéral.

La présence de nombreuses entreprises multinationales est vitale pour la Suisse, car elles contribuent à sa prospérité et lui confèrent un poids certain à l'échelon international. Cette position exceptionnelle de la Suisse s'accompagne cependant aussi d'obligations.

12. En matière d'activités internationales des entreprises contrôlées à partir de la Suisse les vert'libéraux s'engagent pour la transparence nécessaire afin de prévenir la corruption. C'est ainsi que nous renforçons la place économique Suisse de manière durable. Par rapport à ce sujet, des normes comparables à celles des principaux états de l'OECD devraient s'appliquer à la Suisse.

Il importe que non seulement les acteurs étatiques, mais aussi les entreprises suisses, reconnaissent leur rôle de leader mondial pour créer des chaînes de production durables et fassent preuve d'un engagement écologique et sociétal crédible.

13. Les vert'libéraux exigent que les entreprises domiciliées en Suisse assument leur responsabilité pour la protection de l'environnement et le respect des droits de l'homme. Des systèmes d'incitations favorisant la réalisation des objectifs dans le domaine de l'environnement sont à promouvoir activement.

#### 4. Politique de coopération au développement

##### 4.1 Aide humanitaire

L'engagement humanitaire en faveur des personnes en difficulté est inscrit profondément dans la conscience suisse. D'ailleurs, les organisations humanitaires principales telles que la Croix rouge internationale ou le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont leur siège principal à Genève.

14. Les vert'libéraux s'engagent pour la continuation de la tradition humanitaire suisse et soutiennent le site de Genève comme capitale mondiale sur le plan humanitaire.

##### 4.2 Coopération au développement

La politique de coopération au développement constitue un élément important de la politique extérieure de la Suisse. La coopération au développement opère dans un contexte difficile et instable, dans lequel une prise de risques ciblée peut conduire au succès. Outre la lutte contre la pauvreté, la coopération au développement suisse poursuit les objectifs d'une croissance économique durable, d'une stabilité politique et du respect de l'Etat de droit. Les vert'libéraux sont résolument en faveur d'une coopération au développement ciblée et efficace qui définit comme priorité le principe de « l'aide à l'auto-aide ». Afin d'utiliser au mieux les moyens de l'aide au développement, la Suisse doit mettre en œuvre les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de mars 2005 et recourir aux instruments qui offrent les meilleures chances de succès. Les vert'libéraux soutiennent l'augmentation à 0.5% du produit intérieur brut (PIB) pour l'aide au développement, que le parlement a approuvée dernièrement. L'accroissement à 0,7% du PIB est à envisager à moyen terme afin de respecter les accords internationaux conclus à moyen et long terme.

15. Les vert'libéraux demandent une politique de coopération au développement qui soit orientée vers les principes de la durabilité, de l'aide à l'auto-aide et de la responsabilité personnelle.

Dans les années à venir la Suisse est appelée à concentrer ses efforts en matière d'aide au développement. Elle devra donc envisager une concentration thématique et géographique plus forte, et surtout une orientation de l'action vers une plus grande durabilité, notamment écologique.

16. Les vert'libéraux veulent renforcer la cohérence entre l'aide au développement et les autres champs de la politique, en particulier l'agriculture, la recherche, les marchés financiers, la migration, le commerce, les droits humains et le respect de la biodiversité. Plus particulièrement les vert'libéraux souhaitent favoriser l'émergence d'un

entreprenariat local durable avec une priorité sur les zones géographiques où notre accent pourra être efficace.

Les vert'libéraux saluent les 17 objectifs adoptés par l'assemblée générale des Nations Unies en 2015 en faveur d'un développement durable dans le monde entier (Sustainable Development Goals des Nations Unies), qui devraient aider à mettre fin à la pauvreté jusqu'en 2030 et d'employer les ressources naturelles de manière durable.

## 5. Politique de paix et des droits de l'homme

Depuis toujours la politique de paix constitue une partie intégrale de la politique extérieure de la Suisse. En tant qu'état neutre sans passé colonial, la Suisse jouit d'une excellente crédibilité et peut apporter une plus-value réelle à la résolution de conflits, ce qui est aussi dans son propre intérêt. Il appartient à la Suisse de mettre à disposition son expérience de médiatrice neutre et de construire ainsi les fondements pour un monde plus pacifique pour toutes et tous. Notre politique extérieure repose dès ses débuts pour une part non négligeable sur la mise à disposition de ses « bons offices ». Une telle politique promeut la paix internationale et sert par là même notre propre sécurité.

17. Les vert'libéraux soutiennent un engagement actif de la Suisse en tant que médiatrice dans de situations de conflit et comme pays neutre offrant de « bons offices ».

Les vert'libéraux soutiennent en principe les engagements militaires à l'étranger, pour autant qu'il s'agisse d'opérations de maintien de la paix, légitimées par le droit international et également largement soutenues au niveau international.

La promotion et la défense des droits de l'homme font partie intégrante de la politique de paix de la Suisse. Ces droits sont les fondements même d'un développement durable de toute société et protègent l'individu face à l'arbitraire de l'État, empêchant ainsi que le droit du plus fort prime. La promotion des droits de l'homme contribue ainsi à l'épanouissement de l'individu.

18. Les vert'libéraux soutiennent les efforts de la politique extérieure suisse dans la promotion et la défense des droits de l'homme dans le monde entier.

On ne saurait considérer la promotion du respect des droits de l'homme comme une tâche isolée. La politique extérieure en faveur des droits de l'homme déploie un maximum d'efficacité en synergie avec d'autres sujets de politique extérieure. La mondialisation offre une opportunité qui doit être utilisée pour promouvoir les droits de l'homme. À l'échelon multilatéral, la Suisse doit jouer un rôle important et s'engager pour faire adopter une déclaration contraignante (par ex. au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies) ou une convention sur le droit à un environnement sain et non pollué.

## 6. La Suisse à l'étranger

Les représentations diplomatiques et consulaires de la Suisse sont d'une grande importance pour le maintien des intérêts suisses ainsi que le soutien des suisses résidant à l'étranger. Les représentations n'ont pas pour vocation unique de fournir des prestations, elles développent aussi des compétences de façon ciblée dans les domaines prioritaires. En fonction du pays, il peut s'agir par ex. de bons offices, de la promotion économique ou de la mise en réseau de la place scientifique suisse. La collaboration étroite entre les divers départements et les offices fédéraux, dans le respect des compétences de chacun, devrait viser le développement ciblé des compétences du réseau d'antennes ainsi que son financement.

19. Les vert'libéraux promeuvent l'extension du réseau de représentations de la Suisse à des coûts raisonnables et son ajustement à intervalles réguliers par le biais d'un développement ciblé de compétences dans les domaines clés de la politique suisse.

Les suisses résidant à l'étranger constituent une partie importante de la société suisse et devraient pouvoir exercer aisément leur droit de vote, car il s'agit là d'un élément central de la démocratie directe.

20. Les vert'libéraux exigent que tous les suisses de l'étranger puissent voter aisément.